

30^e Journées Jeunes Chercheurs en Cancérologie

Prix de participation 2026

Règlement

I.	Jury.....	3
II.	Modalités.....	3
1.	Profils éligibles.....	3
2.	Montant.....	3
3.	Mise en œuvre.....	3
4.	Critères d'attribution.....	4
5.	Délibération et désignation du lauréat.....	4
6.	Remise du Prix.....	4

PREAMBULE

Les Journées Jeunes Chercheurs en Cancérologie (JJC) revêtent un caractère particulier pour la Fondation ARC, qui souhaite mettre à l'honneur les nouveaux acteurs de la recherche en cancérologie les plus prometteurs et encourager les interactions entre jeunes chercheurs et donateurs.

Cet événement est gratuit pour tous les chercheurs en cancérologie et s'articule en deux journées.

La première journée prend la forme d'un colloque scientifique durant lequel les jeunes chercheurs présentent leurs travaux et interagissent avec un Jury composé notamment de membres des instances scientifiques de la Fondation ARC.

La seconde journée est ouverte aux donateurs de la Fondation ARC. Elle permet de partager avec eux les dernières avancées de la cancérologie, notamment en assistant aux présentations vulgarisées des jeunes chercheurs.

A l'issue de l'événement, la Fondation ARC récompense les jeunes chercheurs ayant réalisé les meilleures présentations scientifiques et vulgarisées à travers les Prix Peters et les Prix Kerner.

Le Prix de participation distingue quant à lui de jeunes chercheurs qui se sont illustrés par leur curiosité scientifique et par leur intérêt pour des thématiques de recherche différentes de leur domaine initial.

I. Jury

Le Jury du Prix de participation est composé :

- De membres des instances scientifiques de la Fondation ARC.
- D'au moins un membre représentant le Conseil d'Administration de la Fondation ARC.
- D'au moins un ancien lauréat des Prix Peters.

II. Modalités

1. Profils éligibles

Sont éligibles tous les jeunes chercheurs non statutaires assistant aux sessions orales des Prix Peters lors de la première journée des JJC.

La présence des candidats aux deux jours de l'événement, et notamment à la cérémonie de remise des Prix, est obligatoire.

2. Montant

Le Jury peut remettre les deux Prix suivants :

- 1^{er} Prix : 600€
- 2^e Prix : 400€

Le Jury se réserve la possibilité de n'attribuer qu'un seul Prix ou aucun, si les candidatures présentées ne satisfont pas aux critères requis.

3. Mise en œuvre

- A l'ouverture de la session « Oral Doctorat » des Prix Peters, le Président du Jury présente les modalités d'attribution du Prix de participation.
- Les questions du public précèdent celles du Jury, sous la modération du Président.
- A l'issue des 8 minutes de présentation orale du candidat aux Prix Peters, 9 minutes sont dédiées aux échanges avec le public et le Jury :
 - Le Jury intervient lorsque le public n'a plus de questions.
 - En cas de nombreuses interventions du public, le Président peut interrompre les échanges pour accorder la parole au Jury.
 - Important : afin de garantir le bon déroulement logistique de l'événement, un modérateur de la Fondation ARC veille au strict respect du temps imparti à chaque présentation et à la séquence de questions.

- Lorsqu'il pose une question, le jeune chercheur doit systématiquement indiquer :
 - Son nom et son prénom,
 - Le niveau de son parcours académique (Master, Doctorat, Postdoctorat),
 - Son institut de rattachement et son équipe.
- Toutes les questions doivent être formulées en anglais.

4. Critères d'attribution

Le Jury désigne le lauréat sur la base des critères suivants :

- Pertinence et qualité de la question posée.
- Intérêt manifesté pour des thématiques de recherche variées.
- Profil du jeune chercheur au regard de la question posée (étudiant en Master, Doctorant, Postdoctorant, profil scientifique, profil clinicien etc.).

5. Délibération et désignation du lauréat

La délibération du Prix de participation s'effectue dans la foulée de celle des Prix Peters oraux. Pour introduire cette délibération, un représentant Fondation ARC récapitule l'ensemble des questions posées par le public.

A l'issue d'une discussion collégiale, le Jury désigne le/les lauréat(s) du/des Prix de participation.

6. Remise du Prix

Le Prix de participation 2026 sera remis lors de la cérémonie de clôture des 30^e Journées Jeunes Chercheurs en Cancérologie de la Fondation ARC, le 16 octobre 2026 à Paris.

La présence du lauréat est obligatoire.